



FLASH BOURSIER

PAS D'ACCORD SUR LE NOUVEAU PLAN DE RELANCE AU CONGRÈS, TRUMP TROUVE SA SOLUTION...

Situation générale

En résumé :

Indemnité fédérale accordée aux chômeurs aux USA

L'or au plus haut historique

Malgré le flux de nouvelles pas très optimistes sur le front du Covid-19, les marchés boursiers gardent leur direction haussière, avec une volatilité contrôlée. La saison des résultats s'achève aux Etats-Unis et globalement ils étaient un peu mieux qu'attendu, notamment pour les industrielles et les technologiques. Les opérateurs sont cependant assez prudents, attentifs aux tensions USA-Chine qui pourraient encore augmenter. Les deux superpuissances devraient finaliser l'accord sur la taxation des produits importés en fin de semaine. Par ailleurs, un accord n'a pas encore été trouvé au Congrès, où Démocrates et Républicains continuent de tergiverser, concernant les modalités du nouveau maxi paquet de stimulus budgétaire. Impatient, à l'approche des élections du 3 novembre, Donald Trump a du coup signé une série de décrets destinée à apporter rapidement une aide financière aux Américains au chômage. Entre autres, l'indemnité hebdomadaire fédérale accordée aux chômeurs, en plus de celle allouée par les Etats, serait d'USD 400.-. Il est probable que cette décision donne lieu à des batailles juridiques car, d'après la Constitution, les dépenses fédérales sont sous le contrôle du Congrès.

Les cours des matières premières et des métaux précieux, considérés comme des protections contre l'inflation, continuent de s'apprécier alors que le rendement des obligations du Trésor américain baisse. Ainsi, la Fed garderait probablement son taux d'intervention à zéro même

si l'inflation venait à remonter. L'or s'échange au plus haut historique à plus de USD 2'000 l'once, en hausse de 33% depuis le début de l'année et l'argent l'a même dépassé en rythme de progression, à +58%. De nombreux facteurs sont susceptibles de soutenir cette tendance haussière, y compris le repli du dollar, les taux d'intérêt négatifs en EUR et en CHF et les distorsions de marchés provoquées par le coronavirus.

Les statistiques économiques publiées étaient encourageantes dans l'ensemble. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a diminué en juillet à 10.2% alors que les attentes étaient à 10.6%. Les créations d'emplois se sont situées au-dessus des prévisions, même si moins impressionnantes qu'en mai et juin du fait de la résurgence de la pandémie. En Europe, c'est le retour de la croissance du secteur privé. On constate une reprise du secteur automobile allemand où une augmentation des exportations est anticipée. En Chine, le secteur manufacturier rebondit. Les chiffres du commerce extérieur, +7% pour les exportations, sont encourageants, même si le secteur des services peine à se rétablir.



L'indice a fait une semaine de consolidation latérale après avoir atteint son objectif des 10'500 points. Pas de signal haussier avant de clôturer au-dessus de 10'450 points.

L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI EMERGING MARKETS
Dernier	0.91	1.08	10'068.03	3'252.65	12'674.88	4'889.52	5'935.98	3'351.28	11'010.98	22'329.94	1'089.32
Tendance	↓	➡	↓	↓	➡	↓	↓	↑	↑	➡	↑
%YTD	-5.70%	-0.91%	-5.17%	-13.15%	-4.33%	-18.21%	-21.30%	3.73%	22.72%	-5.61%	-2.27%



FLASH BOURSIER

MICROSOFT / TIKTOK : UN AMOUR IMPOSSIBLE ?

Cours de l'action Microsoft sur un an (USD)



Satya Nadella, le CEO de Microsoft, était le grand absent de l'audition devant le comité antitrust du Congrès américain le 29 juillet dernier aux côtés des autres GAFA (Google, Alphabet, Facebook et Apple). Pourtant, Microsoft, la deuxième plus grande capitalisation boursière mondiale, a bâti son empire également par des acquisitions. La firme de Redmond ne suscite visiblement pas autant de craintes et de méfiance que ses consœurs.

Microsoft est aujourd'hui sous les feux de la rampe suite à son annonce de vouloir racheter les opérations américaines de TikTok, une application qui héberge des vidéos de courte durée. C'est un nouveau pas en avant pour Microsoft qui désire rattraper son retard dans le secteur des réseaux sociaux « récréatifs ».

Seulement voilà, TikTok appartient à ByteDance, une société chinoise. Cette proposition de rachat fait suite aux déclarations de Donald Trump de vouloir bannir TikTok et WeChat (une autre application chinoise) du territoire américain. Il a donné une date butoir à Microsoft, à savoir le 15 septembre, pour trouver un accord satisfaisant. Donald Trump est particulièrement agressif envers les applications chinoises qui constituent selon lui « une menace à la sécurité américaine » en parlant de la récolte de données de leurs utilisateurs.

Auteurs :

Julien Stähli,
Responsable de la gestion
discrétionnaire,
MBF Boston University

Jean-Paul Jeckelmann,
CIO, CFA

Françoise Mensi,
Dr. ès sc. éco.

Pierre-François Donzé,
Licencié HEC

Valentin Girard,
CFA, MScF Université de
Neuchâtel

Karine Patron,
MScF Université de
Neuchâtel

Contact :

Banque Bonhôte & Cie SA
2, quai Ostervald
2001 Neuchâtel / Suisse
T. +41 32 722 10 00
contact@bonhote.ch
www.bonhote.ch

facebook.com/
banquebonhote

linkedin.com/company/
banque-bonh-te-&-cie-sa

twitter.com/
alexvincent

instagram.com/
banquebonhote

youtube.com/
banquebonhote1815

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.